

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

JEUDI, 6 octobre 1932.

OUVERTURE DE LA QUATRIEME SESSION DE LA DIX-SEPTIEME LEGISLATURE DU PARLEMENT

Le Parlement qui avait été prorogé à diverses reprises au 6 octobre 1932, s'est réuni à Ottawa à cette date pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire de S. Excellence le Gouverneur général annonçant que Son Excellence se rendra au Sénat, à trois heures de l'après-midi pour ouvrir formellement la session du Parlement fédéral.

M. le major A. R. Thompson, l'huissier à verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence l'Administrateur désire la présence immédiate de cette honorable Chambre à la salle du Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat.

La Chambre de nouveau en séance:

VACANCE DE SIEGE

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, depuis la clôture de la dernière session, j'ai reçu des communications de deux députés m'informant que la vacance suivante s'est produite dans la députation, à savoir:

Thomas McMillan, député de la circonscription électorale de Huron-Sud, décédé.

En conséquence, j'ai ordonné au directeur général des élections d'adresser un nouvel avis de convocation aux électeurs de cette division électorale.

NOUVEAUX DEPUTES

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que M. le greffier a reçu du directeur général des élections les certificats d'élection des députés suivants:

L'hon. George Burpee Jones, pour le district électoral de Royal.

M. Joseph Jean, pour le district électoral de Maisonneuve.

PRESENTATION DE NOUVEAUX DEPUTES

L'honorable George Burpee Jones, député de la circonscription électorale de Royal, est pré-

senté par le très honorable R. B. Bennett et l'honorable Murray MacLaren.

M. Joseph Jean, député de la circonscription électorale de Maisonneuve est présenté par le très honorable W. L. Mackenzie King et l'honorable Fernand Rinfret.

PRESTATION DE SERMENT

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) dépose un projet de loi (bill n° 1) concernant la prestation du serment d'office lequel est lu pour la première fois.

DISCOURS DU TRONE

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les membres de la Chambre des communes s'étant rendus aujourd'hui dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire aux deux Chambres un discours dont j'ai eu soin, pour éviter toute méprise, de me procurer le texte qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue dans vos fonctions en ce moment, car mes ministres ont jugé bon que vous examiniez sans tarder les Accords conclus entre le Canada et les autres pays de l'Empire à la Conférence économique impériale tenue récemment à Ottawa. Mon Gouvernement est d'avis que ces Accords procurent les moyens d'assurer un projet durable et réciproquement avantageux d'union économique impériale plus intime, et qu'il conviendrait, dans l'intérêt du pays, de les approuver au plus tôt.

Le rapport de la Commission royale des chemins de fer et de transport va être présenté au Parlement. Vu les conclusions et les vœux qu'il renferme, vous serez appelés à examiner, aussitôt que possible, un projet de loi visant à assurer une exploitation plus efficace et plus économique des chemins de fer canadiens basée sur la juste concurrence et ordonnée de façon à éviter les doubles services coûteux et nuisibles.

Depuis la dernière session du Parlement, mes Ministres ont conclu avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique un Traité pour le parachèvement de la canalisation du Saint-Laurent. Après sa rectification par les autorités dûment constituées des Etats-Unis, ce Traité sera soumis à votre approbation.

Un Comité institué par arrêté en conseil a été chargé de s'enquérir de l'application de la Loi des pensions, afin que mes ministres puissent avoir toute la documentation voulue pour rechercher s'il y a lieu de prendre d'autres me-